

CONVOCAATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la 3^e réunion conjointe ordinaire de l'année 2018-2019 des conseils d'établissement des écoles Sainte-Catherine-de-Sienne et Saint-Raymond, tenue le mercredi 27 février à 18 h45

ORDRE DU JOUR

Prise des présences et vérification du quorum

Étaient présents :

Pour le conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne

Gilles Hickson
Yannick Sternon
Diana Otaenu-Smarandache
Steeve Arthur
Nataly Chantal

Anne Gaudreau
Jennifer Angiboust
Yamina Ould Ali
Stéphanie Lajoie
Isabelle Benoit
Danielle Riopel

Pour le conseil d'établissement de l'école Saint-Raymond

Pierre-Albert Sévigny
Pnina Brender
Frederik Hivon
Fany Vinet

Anne Gaudreau
Jennifer Angiboust
Stéphanie Lajoie- Thibodeau
Isabelle Benoit
Yamina Ould Ali

Étaient absents : Marta Leskiewicz (SCDS), Liliane Rushemeza (SR), Bianka Vanier (SR), Coumba Cissé (SCDS)

1. Adoption de l'ordre du jour

P/ M. Hickson
A/ Mme Chantal

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 décembre 2018

P/ Mme Chantal
A/ Mme Benoit

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Sorties éducatives (Approbation)

12 mars : atelier interactif *À la découverte du sirop d'érable* (maternelles / 1^{er} cycle)

19 mars : ateliers culturels sur la littérature jeunesse en lien avec le programme Culture à l'école (1^{er} cycle)

28 mars : Visite Cosmodôme de Laval (4^e)

6 au 10 mai : semaine de l'éducation physique (Zumba le matin, duathlon pour le 3^e cycle et conférenciers)

6 mai : ateliers culturels sur la poésie en lien avec le programme Culture à l'école (3^e)

8 mai : ateliers culturels sur la poésie en lien avec le programme Culture à l'école (4^e)

Fin mai : maternelles → sortie musée Redpath

Fin mai / début juin : ateliers culturels sur les arts de la scène en lien avec le programme Culture à l'école (maternelles)

4 juin : Visite au musée Redpath (groupe 51)

14 et 18 juin : comédie musicale *Émilie Jolie* - groupes 31 et 02 (14/06 pour les élèves de maternelle à 3^e et 18/06 en soirée pour les parents et public)

13, 17, 20 juin : Sortie Cap Saint Jacques

P/Mme Smarandach
A/ Mme Benoit

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

4. Projet éducatif (PÉ) de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne; état des travaux et rencontre extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne (date à prévoir) (Information)

Les enseignants ont fait une analyse préalable du portrait de l'école concernant les forces et les faiblesses des élèves et les compétences ciblées.

Selon les résultats, c'est la compétence *Lire* qui est la plus vulnérable, ainsi les objectifs, les cibles, les indicateurs et les moyens cibleraient l'amélioration des résultats des élèves du primaire dans cette compétence.

Les parents sont invités à participer à l'élaboration de ce PÉ. De plus, il est possible de créer un questionnaire à passer aux parents afin de faire une cueillette d'informations sur leurs habitudes de lecture avec et/ou sans leurs enfants.

Une rencontre pour le CÉ de SCDS a été inscrite au calendrier afin de parler du PÉ le mardi 19 mars à 18h30.

Une autre est prévue en avril 2019 (date à déterminer) concernant la reconstruction de l'école (accès au terrain de soccer, population SCDS et maternelles 4 ans, état des travaux, sécurité des lieux et autres questions relatives).

5. Éducation à la sexualité (Approbation)

Les enseignants de la CSDM ont syndicalement décidé de ne pas enseigner ces contenus.

L'infirmière, la travailleuse sociale, la psychoéducatrice et une sexologue engagée à contrat (organisme Sexurl) couvriront les contenus en collaboration avec l'enseignant.

Cf. document Horaire des ateliers donnés par les intervenants.

L'horaire sera ajouté au journal des parents du mois de mars afin de les informer de l'échéancier des séances.

Mme Olteanu-Smarandache se questionne concernant les conceptions des élèves qui varient d'une culture à l'autre et se demande si les intervenants auront une interprétation et une réponse justes et adéquates afin de traiter les situations. Mme Olteanu-Smarandache exprime son inquiétude quant aux différences culturelles qui pourraient peut-être causer des *qui pro quo*.

Mme Chantal informe l'assemblée que la travailleuse sociale et l'infirmière sont elles-mêmes issues de milieux pluriethniques et multiculturels, comprenant et côtoyant divers milieux culturels.

Mme Gaudreau affirme qu'elles ont toutes les compétences et l'expérience nécessaires pour gérer les situations de façon adéquate et adaptée.

P/ Mme Chantal

A/ M, Hickson

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. OPP - diners pizza (Information)

M. Sévigny informe l'assemblée que la gestion des coupons repas et des pizzas a été difficile à cause du nombre élevé d'enfants participants.

Une réorganisation spatiale et procédurale de la distribution des pizzas est prévue pour le prochain diner pizza du 22 mars.

Environ 1700\$ (avant dépenses d'environ 500\$) ont été amassés.

7. Dénonciation d'un conflit d'intérêt (Information)

Dans l'éventualité où un membre aurait une entreprise en lien avec les services de la CSDM, ce dernier devrait divulguer cette information à l'assemblée et signer cette déclaration de dénonciation.

Mme Gaudreau demande à l'assemblée si quelqu'un se trouve dans cette situation. Personne ne s'est manifesté.

8. Bienveillance- parents- documents MEES (Information)

Mme Gaudreau informe l'assemblée que le gouvernement a produit un lien Internet concernant la bienveillance des parents envers leurs enfants pour favoriser leur réussite scolaire et leur développement personnel. Ce lien sera transmis dans le journal des parents.

9. Récréations intérieures (Information)

Mme Gaudreau informe l'assemblée que le premier facteur à considérer est le froid : elle se réfère à la *Charte de température* pour décider si les récréations sont intérieures ou extérieures considérant la *température ressentie* (facteur vent).

Une autre version de cette charte est aussi utilisée lorsque la température est trop élevée.

Un autre facteur à prendre en compte est l'état de la cour (trop glissante ou trop inondée). Le sel coûte très cher et déglacer la cour entièrement coûte aux alentours

de 500\$ par déglacement complet. De plus, il en va de la sécurité des enfants et des membres du personnel en poste de surveillance.

Lorsque les récréations sont à l'intérieur, les élèves restent dans leur classe et jouent à des jeux de société. Il y a deux surveillants sur chaque étage qui passent de classe en classe pour surveiller.

10. Régie interne (Information)

Mme Olteanu-Smarandache explique que la LIP (art.51) stipule qu'on peut nommer des substituts au CÉ et qu'il faudrait amender la Régie interne pour l'année prochaine afin d'ajouter ce point.

Mme Olteanu-Smarandache propose cela sous la recommandation de la CSDM aux parents siégeant au conseil d'établissement d'ajouter la procédure d'élection de substituts dans leur Régie interne dans le but d'éviter les situations où le quorum fait défaut.

S'il y a quorum et que le substitut est présent à la réunion, il agit à titre d'observateur/spectateur et n'a pas le droit de voter.

Si le substitut remplace un membre régulier, il agit en tant que représentant et a droit de vote.

Cet amendement sera discuté et traité lors de la première réunion du CÉ en octobre 2019. Lors de l'élection des membres du CÉ pendant l'Assemblée générale de parents en septembre 2019, Mme Gaudreau informera les parents qu'ils peuvent se présenter à titre de substitut.

11. Passage primaire-secondaire (Information)

Mme Olteanu-Smarandache partage son expérience en lien avec le passage de son fils du primaire au secondaire. Elle explique qu'il serait favorable que les enseignants de 6^e année parlent aux élèves de cette transition et fassent des ateliers pratiques pour les préparer à ce changement.

Mme Gaudreau explique que jusqu'à l'année dernière, Jean-Luc Gagné (AVSEC) faisait des ateliers en lien avec cet aspect particulier, mais le service n'est plus disponible.

Mme Gaudreau informe l'assemblée qu'elle est en contact avec une intervenante qui organisera des ateliers traitant de ce sujet. Informations à suivre.

Mme Chantal qui est enseignante de 6^e année informe les membres qu'elle invite des étudiants de secondaire 1 scolarisés au PEI à partager leurs expériences avec ses élèves concernant leur entrée au secondaire, d'autant plus que les étudiants du

Programme international doivent compléter des heures communautaires dans leur cursus.

12. Mot de la déléguée au réseau.

Lors de la dernière réunion du comité de parents de la CSDM, il a été sujet :

- Du déneigement de toute la cour qui est très dispendieux ainsi que l'utilisation du sel pour faire fondre la glace.
- La sécurité et l'ajout de brigadiers à certaines intersections
- Service de traiteur (mesure alimentaire pour élèves défavorisés)
- Compagnies de transports dont les coûts varient ainsi que les différents itinéraires.
- Participation des parents à l'élaboration du PÉ
- Frais de scolarité (compensations grâce au recours collectif)

13. Varias

13.1 Modification au calendrier scolaire 2018-2019 (Mme Gaudreau)

24 janvier fermeture de l'école → 21 juin devient une journée de classe

13 février fermeture de l'école → 7 mai devient une journée classe

13.2 Organisation scolaire et inscriptions de Saint-Raymond (Mme Brender)

L'organisation scolaire doit analyser le nombre d'inscriptions et la capacité de l'école de quartier afin d'élaborer l'organisation des classes régulières, combinées et les ratios privilégiés.

La CSDM envisage un déménagement en cours d'année ainsi les classes seraient divisées par école d'appartenance afin que les groupes ne soient pas démantelés après la rentrée scolaire.

13.3 Retour sur le Bilan 2017-2018 (Mme Chantal)

M. Sévigny, qui était président du CÉ de Saint-Raymond à ce moment, informe l'assemblée qu'il s'engage à rédiger le bilan pour la prochaine réunion inscrite à l'agenda des rencontres conjointes.

14. Mot du public.

15. Levée de l'assemblée.

Assemblée levée à 20h48